

Commission « Décentralisation et Gouvernance locale »

*Assemblée générale de l'Association des Villes et
Communes de la RDC*

*Atelier thématique :
« Décentralisation et Gouvernance locale dans les villes
francophones :
échanger ses expériences pour un partage des
bonnes pratiques »*

Kinshasa, 11 – 12 mars 2013



Rapport général

Excellence Monsieur le Vice-Ministre de l'Intérieur, Décentralisation et Affaires coutumières,
Excellence Monsieur le Gouverneur de Province et Président de l'Association des Maires et Bourgmestres de la République Démocratique du Congo,
Excellences Mesdames, Messieurs les Ministres provinciaux,
Messieurs les membres du Bureau de l'Association Internationale des Maires Francophones,
Monsieur le secrétaire permanent de l'Association Internationale des Maires Francophones,
Mesdames, Messieurs les membres du Bureau de l'Association des Maires et Bourgmestres de la République Démocratique du Congo.
Mesdames, Messieurs les Maires
Mesdames, Messieurs les Bourgmestres,
Mesdames, Messieurs, distingués invités,

Du 11 au 12 mars 2013, sous le Haut Patronage du Président de la République Démocratique du Congo, un atelier d'échanges d'expériences des villes francophones a été organisé à Kinshasa, dans le salon Congo du Grand Hôtel, par son Excellence le Gouverneur de la Ville de Kinshasa et l'Association Internationale des Maires Francophones (AIMF) et sa Commission « Décentralisation et Gouvernance locale ».

Cet atelier a rassemblé des participants issus de plusieurs pays dont les villes sont membres de l'AIMF : la République Démocratique du Congo, la Belgique, le Burundi, le Cameroun, la République du Congo, la Côte d'Ivoire, la Mauritanie et le Sénégal. Cinq thématiques ont été étudiées dans le cadre de panels spécifiques.

Le premier panel a porté sur le thème des « relations entre l'Etat et les collectivités locales ». Mme Monjia Tanazefi, chargée des relations extérieures de la Ville de Liège, nous a entretenu de la tutelle administrative et du financement des communes en Région wallonne. M. Hugues Ngouelondele, président du conseil départemental et municipal, député-maire de Brazzaville a soumis une contribution écrite exposant l'expérience de sa ville en la matière.

Le deuxième panel a porté sur le thème des « finances publiques locales ». M. Dominique Akongo, Directeur des finances municipales, nous a parlé de la modernisation de la gestion financière dans la Ville de Pointe-Noire. M. Emmanuel

Matadi Lukula, coordonnateur de la Cellule financière et fiscale, nous a entretenu des expériences de la Ville de Kinshasa en matière de collecte de l'impôt foncier urbain.

Le troisième panel a porté sur le thème de « l'intercommunalité ». M. Jean-Baptiste Ake, secrétaire permanent de l'Union des Villes et Communes de Côte d'Ivoire (UVICOCI) a exposé l'expérience de la Côte d'Ivoire en la matière.

Le quatrième panel a porté sur le thème de « la gestion axée sur les résultats » (GAR). M. Fritz Ntonè Ntonè, Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté urbaine de Douala, nous a parlé de l'expérience de sa Communauté urbaine dans ce domaine.

Le cinquième et dernier panel a porté sur le thème de la gestion participative. M. Cheikh Mamadou Abiboulaye Dieye, Ministre de la Communication, des Télécommunications et de l'Economie numérique, Maire de Saint-Louis, a présenté une intervention sur la capitalisation des dynamiques de gestion participative et l'expérience de Saint-Louis. M. Saidi Juma, Maire de la ville de Bujumbura, nous a entretenu de l'expérience de la réhabilitation et de l'entretien des infrastructures de sa municipalité.

Chaque intervenant a présenté, dans un premier temps, les problèmes rencontrés, dans un deuxième temps, les solutions mises en œuvre et dans un troisième temps, les impacts de ces politiques. Ils ont ainsi nourri de riches échanges. Cette méthodologie a permis de valoriser des démarches innovantes qui correspondent à des préoccupations majeures aussi bien pour les décideurs que pour les communautés de base, telles que la sécurité alimentaire et les infrastructures. A travers ces échanges d'expériences, des bonnes pratiques ont été identifiées dans ces différents domaines afin de contribuer au succès des dynamiques de décentralisation, dans le respect de leur diversité, de leur état d'avancement et dans l'intérêt des populations locales.

Chaque intervenant a montré comment, face à des problèmes particuliers, les responsables locaux cherchent des solutions et mettent en œuvre des expériences innovantes. Citons notamment : le développement d'une tutelle électronique en Région wallonne ; la création d'un registre foncier urbain et d'un système d'adressage à Pointe-Noire ; la mise en place des outils modernes de gestion des finances locales dans la Ville de Kinshasa ; la création d'associations et regroupements de communes basés sur certaines régions géographiques partageant des préoccupations semblables en Côte d'Ivoire ; la mise en œuvre d'une stratégie globale de gestion axée sur les résultats nécessitant une budgétisation par programme, basées sur des objectifs clairement définis et assortie d'indicateurs de performance à Douala ; des procédures participatives pour la planification du développement des quartiers et la désignation des délégués de quartier à Saint-Louis ; des procédures participatives pour la réhabilitation des infrastructures, l'assainissement, les travaux communautaires à Bujumbura. Les participants ont reçu une documentation pédagogique pour chaque intervention qui présente en détail ces innovations.

Les cinq thèmes sélectionnés pour ces assises l'ont été en raison des défis qu'ils soulèvent pour la gouvernance locale. Le renforcement des capacités des acteurs et des institutions ainsi que la mise en œuvre de pratiques de gestion modernes,

efficientes et transparentes sont des enjeux fondamentaux pour la réussite de la décentralisation. Les défis politiques et financiers sont également décisifs. Les relations entre l'Etat et les collectivités locales sont au cœur de la décentralisation. Celle-ci est un processus et de nombreux obstacles subsistent. Les mécanismes de contrôle et de tutelle ainsi que les relations entre les entités décentralisées et les services déconcentrés peuvent soulever des difficultés et des conflits. Les transferts de compétences ne sont pas toujours effectifs, ni accompagnés des ressources financières adéquates. La sécurisation et l'augmentation des recettes sont donc des objectifs prioritaires. La faiblesse des capacités des entités locales et l'existence de résistances au changement, aux différents niveaux de pouvoir, constituent également des difficultés majeures.

Dans ce contexte, à partir de la question essentielle « qu'est-ce qui donne des résultats ? », différents points d'attention et pistes de solutions ont été discutés. Tout d'abord, pour dépasser ces obstacles, les débats ont mis en exergue l'importance de développer une vision et une volonté politique afin de mobiliser des ressources autonomes permettant d'avancer sur des dossiers stratégiques et prioritaires (par exemple, l'adressage) et de revendiquer de manière coordonnée le transfert effectif des compétences et des moyens.

Les difficultés liées au financement des collectivités locales ainsi que la nécessité de rassembler différents acteurs autour d'objectifs partagés plaident le développement de l'intercommunalité pour certaines matières spécifiques. Elles incitent également à développer des méthodes de gestion axées sur les résultats, centrées sur l'efficacité et la transparence des procédures, des dépenses et des réalisations. Elles impliquent enfin le recours à des mécanismes de gestion participative.

En effet, pour obtenir des résultats et renforcer la légitimité des collectivités locales, il importe de « remettre de l'humain dans l'urbain », en privilégiant la participation des populations locales à l'élaboration et la mise en œuvre des politiques et en améliorant les services rendus par les pouvoirs publics aux populations, davantage en adéquation avec les attentes et les priorités locales.

Les mandataires locaux occupent une position de médiateur tant auprès des populations que des partenaires techniques et financiers. La bonne gouvernance locale et la transparence conditionnent souvent l'appui des bailleurs de fond, eux-mêmes soumis à des impératifs de résultats.

En synthèse, les expériences exposées par les intervenants modifient les rapports entre l'Etat, les collectivités locales et la société civile. Elles interpellent tous les acteurs et les incitent à repenser leur position et leur rôle dans la gouvernance locale en privilégiant le dialogue, la coordination, la coopération au sein de cette conjonction d'acteurs. Ces nouvelles orientations, participatives et axées sur les résultats, revisitent les stratégies de gestion des affaires publiques. Elles exigent de profondes réformes institutionnelles, un renforcement des capacités, l'élaboration d'un cadre légal et réglementaire adapté, le développement de nouveaux outils (notamment informatiques, tels que le logiciel SIMBA pour les finances locales).

A la suite des ateliers thématiques, Son Excellence Makolo Jibikilay, Coordonnateur national de la Cellule technique d'appui à la décentralisation (CTAD) et le prof. Bob Kabamba de l'Université de Liège (Cellule d'appui politologique – Afrique-Caraïbes, CAPAC) ont présenté le recueil de fiches thématiques « La décentralisation, en

bref ». Depuis 2009, l'AIMF a financé un programme de sensibilisation et de formation à la décentralisation en République Démocratique du Congo. Ce programme s'est adressé aux responsables des Provinces et des Entités territoriales décentralisées. Organisé sous le Haut Patronage du Ministre de l'Intérieur, de la Sécurité, de la Décentralisation et des Affaires coutumières, il a été mis en œuvre par la CAPAC, en partenariat avec la CTAD. Ce programme a également mobilisé systématiquement une expertise universitaire et administrative locale, fidèle ainsi à l'approche soutenue par l'AIMF. Il s'est traduit par l'organisation de séminaires dans les onze chefs-lieux de Provinces. Au total ce sont plus de 1 000 députés et fonctionnaires provinciaux, autorités et fonctionnaires locaux et représentants de la société civile qui auront suivi trois jours de formation. Le recueil « La décentralisation, en bref » est un outil pour les membres de l'Association des Maires et Bourgmestres de la RDC qui ayant été réunis à Kinshasa pour leur Assemblée générale constitutive ont pu participer très nombreux à ces assises. Il sera remis aux participants.

Excellences, Mesdames, Messieurs,

Les questions abordées au cours de ces assises sont complexes, à la fois politiques et techniques. Elles invitent à continuer le dialogue et la capitalisation des expériences par un échange durable et structuré.

Je vous remercie de votre attention.

Kinshasa, le 12 mars 2013

Rapport général

Geoffroy Matagne, Université de Liège, CAPAC

Rapports d'atelier

Thème 1 : Prof. Anselme Meya Ngemba, Université de Kinshasa

Thème 2 : Prof. Weloli, directeur de cabinet adjoint Affaires socio-culturelles, Ville de Kinshasa

Thème 3 : Prof. Bob Kabamba, Université de Liège, CAPAC

Thème 4 : Dr. Demba Niang, Directeur de l'ADC, Saint-Louis

Thème 5 : M. Alfred Mugeni, Cellule Technique d'Appui à la Décentralisation